

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 15 janvier 2018, à la salle municipale de Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Sylvie Dugas
Cynthia Therrien-Samson
Rolande Duguay
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente.

001-01-2018 OUVERTURE DE LA SÉANCE.
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

002-01-2018 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.
Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

003-01-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2017.
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 4 décembre 2017 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017.

004-01-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 DÉCEMBRE 2017.
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 11 décembre 2017 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2017.

005-01-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2017 (19 H 30).
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 20 décembre 2017 (19 h 30) et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 de 19 h 30.

006-01-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2017 (20 H 45).
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 20 décembre 2017 (20 h 45) et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017 de 20 h 45.

007-01-2018 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 103 962.92\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

<u>Factures 2017</u>		
Arpo Groupe-Conseil		14 026.96 \$
Aubainerie		350.00 \$
BMR Groupe Cormier		15.60 \$
Buro Plus J.M. Arsenault		10.74 \$
Canadian Tire		106.78 \$
Carquest New Richmond		11.55 \$
Commission scolaire René-Lévesque		2 624.12 \$
Conciergerie S.M.S. Inc.		2 296.06 \$
La Coop Purdel		45.95 \$
Déneigements Réjean Goulet		160.00 \$
Dépanneur le Duo	550.54 \$ p	440.99 \$
Les Distributions Leblanc		396.53 \$
Rolande Duguay		21.50 \$
EMCO Corporation		1 075.88 \$
Équipement SMS		683.81 \$
Fabri-Tech		336.88 \$
Fédération Québécoise des Municipalités		1 023.28 \$
Forêts Star Inc.		13.47 \$
Fugère Électrique Inc.		747.34 \$
Gaspésie Diesel		187.41 \$
Andrée Goulet		400.00 \$
Le Groupe Sport-Inter Plus		308.04 \$
Hydro-Québec	6 182.16 \$ p	
JA-RI Armatures Inc.		267.26 \$
Le Coin du Travailleur		298.92 \$
Librairie Liber		322.20 \$
Location Moreau Inc.		63.99 \$
Les Marchés Tradition		43.45 \$
Matériaux St-Charles		23.91 \$
Michaël Rossy Itée		52.89 \$
M.J. Brière Inc.		69.08 \$
MRC Bonaventure		3 658.75 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET	3 102.01 \$ p	2 391.61 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.	1 769.50 \$ p	2 567.60 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		712.90 \$
Pharmacie Jean Coutu		420.00 \$
Marie-Noelle Poirier	356.40 \$ p	
Réjean Poirier		15.48 \$
Postes Canada	123.62 \$ p	66.84 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.		646.45 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		99.38 \$
Radio du Rocher Percé		124.17 \$
Rhéal Pitre & Fils Ltée		86.22 \$
Services de cartes Desjardins	35.09 \$ p	
Services informatiques Gilles Bujold		1 123.84 \$
Soudure Caplan inc.		574.91 \$

Télécommunications de l'Est		466.96 \$
Télus	649.14 \$ p	
Transport Poirier et Frères Inc.		44.02 \$
Ville de New Richmond		503.02 \$
Visa Desjardins	100.50 \$ p	
Xerox Canada Ltée.		317.84 \$
Remises gouvernementales		11 760.19 \$

Factures 2018

Air Liquide Canada Inc.		285.14 \$
Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents		236.80 \$
Croix-Rouge Canadienne		160.00 \$
CRSBP de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine		4 405.89 \$
Déneigements Réjean Goulet		80.00 \$
Les Distributions Leblanc		80.89 \$
Les Éditions Wilson & Lafleur inc.		84.00 \$
Financière Banque Nationale		1 214.08 \$
Forets Star Inc.		394.36 \$
Gaspésie Diesel		50.43 \$
Groupe Ultima Inc.		22 266.60 \$
Hydro-Québec		683.46 \$
Location Moreau Inc.		7.71 \$
Michaël Rossy ltée		4.05 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.		1 803.97 \$
PG Solutions Inc.		4 269.67 \$
Postes Canada		977.29 \$
Gérard Porlier		43.00 \$
Réseau collectif GÎM		983.06 \$
Services de cartes Desjardins	34.79 \$ p	
Soudure Caplan Inc.		293.88 \$
Télécommunications de l'Est		76.06 \$
Télus		654.06 \$

.....

008-01-2018

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 163 676.42\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Factures 2017

6932006 Canada inc – Balkans Madawaska		6.36 \$
AGAT Laboratoires		1 766.36 \$
ARPO Groupe-Conseil		103.48 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Béton Provincial Ltée		776.09 \$
Bouffard Sanitaire inc.		45.99 \$
Carquest New Richmond		1 374.47 \$
Dépanneur Le Duo		304.01 \$
Englobe Corp.		160.97 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault Inc.		759.80 \$
Fédération Québécoise des Municipalités		487.75 \$
Groupe Négotel	113.39 \$ p	
Hydro-Québec	1 773.55 \$ p	
M.J. Brière		48.44 \$
MDDELCC		88 874.82 \$
Morneau Transport		76.65 \$
Municipalité de St-Alphonse		17 308.67 \$
Nortrax Québec Inc.		1 512.39 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.	680.05 \$ p	1 939.70 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		49.20 \$
Pierre Bourget Arpenteur-Géomètre Inc.		5 987.33 \$

Qualité NDE Ltée		569.13 \$
Quincaillerie Arsenault enr.		72.42 \$
Remises gouvernementales	7 461.72 \$ p	
Rock Pratte		415.38 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
Services Informatiques Gilles Bujold		40.24 \$
Transport Poirier et Frères Inc.		942.80 \$
J.Y. Voghel Inc.		6 898.50 \$
WSP Canada Inc.		977.29 \$

Factures 2018

6932006 Canada inc – Balkans Madawaska		7.95 \$
Bell mobilité		53.99 \$
Fiducie Desjardins		2 213.27 \$
Groupe Ultima		12 407.40 \$
Hydro-Québec		1 801.25 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Les Pétroles C. Poirier Inc.		1 124.41 \$
PG Solutions Inc.		4 269.69 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
Télécommunication de l'Est		68.81 \$

.....

009-01-2018

ENGAGEMENTS DES EMPLOYÉS POUR 2018 – LET.

ATTENDU QUE dans le cadre des opérations du lieu d'enfouissement technique, il est nécessaire d'engager de la main-d'œuvre supplémentaire pour exécuter certains travaux d'entretien et de nettoyage du site, ainsi que du remplacement de personnel;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique engage pour l'année en cours :

- monsieur Jacques Goulet (214, rue Principale Ouest) comme opérateur de machinerie lourde et journalier;
- monsieur Serge Henry, à temps partiel et de façon occasionnelle, comme préposé à la pesée et journalier;
- et en attente de combler le poste de préposé à la balance et journalier monsieur Martin Desbiens par intérim.

.....

010-01-2018

CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MDDELCC – LET SAINT-ALPHONSE.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse, Lieu d'enfouissement technique, doit procéder à diverses demandes d'autorisation auprès du MDDELCC qui ne sont pas actuellement autorisées dans les certificats en vigueur.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Steven Allain appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique, autorise pour l'année 2018, monsieur Rock Pratte, directeur LET à présenter et signer tout document en lien avec des demandes de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et une copie devra être transmise au bureau municipal.

.....

- 011-01-2018

DEMANDE DE MODIFICATION DU C.A. – LET SAINT-ALPHONSE.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique est soucieuse du respect des objectifs environnementaux de rejet qui lui sont prescrites et qu'elle initie une démarche afin d'apporter des interventions, si nécessaire, à l'opération de la chaîne de traitement ou à certaines de ses composantes pour que les OER au milieu récepteur puissent être améliorés ou respectés en tout temps ;

ATTENDU QU'en premier lieu, nous désirons intégrer un bassin de sédimentation des boues et procéder à divers travaux connexes de tuyauterie et de modification au procédé de traitement des eaux de lixiviation ;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques exige qu'une modification du certificat d'autorisation soit émise au promoteur afin de procéder aux travaux d'amélioration voulus ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique autorise WSP Canada Inc. à déposer la demande de modification du certificat d'autorisation du lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse référence: 7522-11-01-0002304 (400553226) et à communiquer directement avec le personnel du MDDELCC afin de répondre à leurs questions si nécessaire et une copie devra être transmise au bureau municipal.

.....
- 012-01-2018

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET.

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

.....
- 013-01-2018

AUTORISATION POUR SIGNER AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ.

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les personnes ci-dessous soient et sont autorisés à signer les chèques, documents ou autres engagements pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse avec la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents :

Pour la Municipalité de Saint-Alphonse (deux signatures requises)

le maire monsieur Gérard Porlier **ou** le maire suppléant, monsieur Steven Allain **et** la directrice générale, madame Reina Goulet **ou** la secrétaire-trésorière adjointe madame Mélanie Barriault Dugas

Et pour la Municipalité de Saint-Alphonse, Lieu d'enfouissement technique (deux signatures requises)

le maire monsieur Gérard Porlier **ou** le maire suppléant, monsieur Steven Allain **et** l'adjointe administrative, madame Christine Henry **ou** le directeur monsieur Rock Pratte **ou** la directrice générale, madame Reina Goulet.

La présente résolution remplace la résolution numéro 166-07-2009 et autres à ce sujet.

.....
- 014-01-2018

REFINANCEMENT D'UN EMPRUNT MONTANT 93 700\$.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte la proposition de la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents pour le refinancement du règlement d'emprunt numéro 269-2012 au montant de 93 700.00\$ échéant le 6 février 2018, le taux fixe proposé est de 4,30 % l'an pour une période de 5 ans. La Municipalité de

Saint-Alphonse autorise le maire, monsieur Gérard Porlier et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet ou la secrétaire-trésorière adjointe, madame Mélanie Barriault Dugas à signer tous documents relatifs à ce refinancement.

.....

015-01-2018 FORMATION PREMIERS RÉPONDANTS.

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte que mesdames Vanessa Amos et Nancy Frigon fassent partie de l'équipe des Premiers répondants de Saint-Alphonse et nous demandons au Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Gaspésie la formation requise.

.....

016-01-2018 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE.

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, une copie est remise à chacun des membres du Conseil municipal.

.....

017-01-2018 DEMANDE DE DÉNEIGEMENT – PRINCIPALE EST.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons Donat Bujold F.A.S.R.S. Déneigement Donat Bujold, Donat Bujold, Julie Poirier à effectuer le déneigement à partir de la limite de Saint-Siméon et Saint-Alphonse, rang 8 vers Saint-Alphonse jusqu'à la virée de la rue Principale Est, hiver 2017-2018, et ce, conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux».

.....

018-01-2018 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – MONTANT DÛ ANNÉE 2016.

Aucun dossier ne sera transmis à la MRC de Bonaventure pour la vente de non-paiement de taxes de l'année 2016.

.....

019-01-2018 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 70 068.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

.....

020-01-2018 JEUX DES 50 ANS ET PLUS – COMMANDITE.
Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l’unanimité des conseillers de verser 50.00\$ aux Jeux des 50 ans et plus – GÎM qui se dérouleront à Grande-Rivière du 7 au 10 juin 2018.

.....

021-01-2018 CONTRIBUTION FINANCIÈRE À NOTRE BIBLIOTHÈQUE.
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers que 3 080.00\$ soit versé au Comité de notre bibliothèque municipale pour notre contribution de l’année 2018.

.....

022-01-2018 ASSOCIATION DES CHEFS DE SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC.
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l’unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle au montant de 293.19\$ pour l’année 2018 de Réjean Poirier à l’Association des chefs de sécurité incendie du Québec.

.....

023-01-2018 QUÉBEC MUNICIPAL.
Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion à Québec Municipal pour l’année 2018 au montant de 189.71\$.

.....

024-01-2018 PERMISSION DE VOIRIE – MINISTÈRE DES TRANSPORTS.
ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l’emprise des routes à l’entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports;

ATTENDU QU’il est nécessaire d’obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l’entretien du Ministère ;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d’œuvre ;

ATTENDU QUE la municipalité s’engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports ;

ATTENDU QUE la municipalité s’engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;

ATTENDU QUE la municipalité s’engage également à demander, chaque fois qu’il sera nécessaire, le permis requis.

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers:

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des Transports :

de lui accorder les permissions de voirie au cours de l’année 2018, et

qu’elle autorise monsieur Éric Miousse, inspecteur municipal ou madame Reina Goulet, directrice générale à signer les permis.

.....

025-01-2018 TIRAGE ET GAGNANTS DU CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL 2017.
Pour faire suite à la résolution 254-11-2017 concernant le concours de décoration de Noël 2017, voici les gagnants :

- 1^{er} prix : 75\$: - Hélène Cyr et Clairmont Barriault
2e prix : 50\$: - Claire Bernard et Eudore Cyr

Monsieur Florent Bernard, préposé aux loisirs demande aux conseillères Rolande Duguay et Cynthia Therrien-Samson d’effectuer la pige pour le tirage des deux prix de participation de 50\$ chacun, les gagnants sont :
- Patricia Leblanc Poirier et Steven Allain
- Lida Cormier et Rénald Cyr

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l’unanimité des conseillers de verser les prix aux gagnants.

.....

026-01-2018 PARTICIPATION AU TRANSPORT ADAPTÉ.
ATTENDU QUE les municipalités ont la responsabilité d’offrir un service de transport adapté sur leur territoire, destiné aux personnes handicapées ;

ATTENDU QUE depuis 2001, la MRC de Bonaventure est l’organisme mandataire auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des Transports du Québec (MTMDET), pour représenter les municipalités de la Baie-de-Chaleurs, pour le transport adapté (Réf. Résolution 2001-02-35 – MRC de Bonaventure) ;

ATTENDU QUE depuis le mois de septembre 2016, la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est l’organisme délégué pour l’organisation et la coordination du service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Bonaventure et une partie de la MRC d’Avignon (Maria-Matapédia) (Réf. Résolution 2016-06-114 – MRC de Bonaventure) ;

ATTENDU QUE le MTMDET, via son Programme de subvention au transport adapté, s’engage à contribuer au financement des services de transport adapté à la hauteur de 75 % ;

ATTENDU QU’en vertu des dispositions légales, les municipalités qui adhèrent à ce service doivent reconfirmer leur participation, par voie de résolution, annuellement ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers :

Que la Municipalité de Saint-Alphonse confirme qu’elle accepte que la MRC de Bonaventure soit mandataire auprès du MTMDET dans le dossier du transport adapté de la Baie-des-Chaleurs ;

Que la Municipalité de Saint-Alphonse confirme son adhésion au service de transport adapté pour l’année 2018 par une contribution financière de 1 122.00\$.

.....

027-01-2018 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - 191, ROUTE DE ST-ALPHONSE.
Considérant qu’une demande de dérogation mineure a été déposée pour le 191, route de St-Alphonse ;

Considérant que le terrain vers l’arrière de la maison est marécageux et qu’il n’y a pas d’endroit disponible sauf en cour avant;

Considérant que le terrain est boisé et que ces bâtiments seront peu apparents de la route;

Considérant qu’un avis public a été publié dans le journal Le Belquois, édition du 15 décembre 2017 ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis concernant cette demande de dérogation à sa réunion du 18 décembre 2017, indiquant que le Comité recommande au Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure ;

Considérant qu'aucune personne ou aucun organisme n'a émis de commentaires relativement à cette demande de dérogation mineure ;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 191, route de St-Alphonse, affectant le lot 5 522 372 du cadastre du Québec, matricule 2038 44 6229 afin de permettre la construction d'une remise de 6,1 m par 6,1 m et régulariser la remise existante de 5 m par 7 m en cour avant, alors que l'article 4.7.7.5 du règlement de zonage 274-2013 exige qu'elle soit construite en cour latérale ou arrière.

.....

028-01-2018 CONTRIBUTION FINANCIÈRE À LA MAISON DES JEUNES.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la demande de la Maison des Jeunes Le Reflet de Saint-Alphonse, nous leur versons une contribution financière de 2 543.66\$ pour la relocalisation des locaux de la maison de jeunes.

.....

029-01-2018 COURS DE CARDIO TONUS.

Considérant que la municipalité désire offrir à la population des cours de cardio tonus ;

Pour ce motif :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que nous exigeons un minimum de 13 inscriptions payées avant de débiter le cours de cardio tonus en janvier 2018 et à ce moment, nous autorisons notre préposé aux loisirs, Florent Bernard à signer une entente de service «Cours de groupe donné par un formateur externe» pour une durée de 10 semaines avec madame Marie-Noëlle Poirier, la municipalité accepte l'ajout de cette activité à notre police d'assurance.

.....

030-01-2018 MILIEUX HUMIDES – FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS.

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l’ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu’aucune compensation financière n’est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n° 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l’exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d’eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers :

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l’identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d’octroyer une aide financière aux MRC afin d’assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la *Loi n° 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l’exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d’infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l’ensemble des MRC du Québec d’adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu’au ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire.

.....

031-01-2018 DÉCLARATION COMMUNE – FORUM COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES.
CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l’économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l’économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l’exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s’est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s’est conclu par la signature d’une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers :

D’APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

.....

032-01-2018 ADMQ – COTISATION.

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la cotisation annuelle auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec de Reina Goulet, secrétaire-trésorière et directrice générale, au coût de 450\$ plus taxes et de Mélanie Barriault Dugas, secrétaire-trésorière adjointe au coût de 428\$ plus taxes.

.....

033-01-2018 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 305-2018 CODE ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.

Le conseiller Steven Allain donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, du règlement numéro 305-2018 «Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Alphonse révisé» et précise que ce projet de règlement est sans modification ;

Un projet de règlement est présenté par le conseiller Steven Allain.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie du projet de règlement est immédiatement remise à chaque membre du conseil présent.

.....

034-01-2018 ÉLUS – PARTICIPATION À UNE FORMATION SUR L'ÉTHIQUE.

L'article 15 de la Loi sur l'éthique prévoit que tout membre du conseil d'une municipalité doit participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, dans les six mois du début de son mandat et dans les 30 jours qui suivent sa participation à une telle formation le membre du conseil doit déclarer sa participation au directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité qui en fait rapport au conseil. Je vous informe que mesdames Sylvie Dugas, Cynthia Therrien-Samson, Rolande Duguay et monsieur Jean-Guy Bernard ont déclaré leur participation à une cette formation.

.....

035-01-2018 EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2018.

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse présente un projet dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2018 – Demande Accord » et que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Mélanie Barriault Dugas est autorisée à signer les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

.....

036-01-2018 COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES ÂÎNÉS – NOMINATION.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse nomme les personnes suivantes au Comité de la famille et des aînés : la conseillère Cynthia Therrien-Samson, responsable des questions familiales et aînées, Kate Leblanc Bernard, Vanessa Leblanc Poirier, Ginette St-Onge et Mélanie Barriault Dugas, chargée de projet pour la municipalité, leur mandat est précisé à la résolution 129-05-2010 et la présente résolution remplace la résolution 270-11-2017.

.....

037-01-2018 MT COMPENSATION AXES DOUBLE VOCATION - NOUVELLE DEMANDE.
ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Saint-Alphonse, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2017.

Nom des chemins sollicités	Longueur à compenser (KM)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/an
Principale Est	0,10	Bois brut	1000 et +
Route Marcellin	1,41	Bois brut	1000 et +
Ch. Des Ruisseaux Ouest	0,96	Bois brut	1000 et +
Route Barriault	0,30	Bois brut	1000 et +

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 2,77 kilomètres.

.....

038-01-2018 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE.
ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article) ;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale ;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de proclamer la Municipalité de Saint-Alphonse municipalité alliée contre la violence conjugale.

.....

039-01-2018 CLÔTURE.
Il est proposé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 40.

_____	_____
Gérard Porlier	Reina Goulet, directrice générale
Maire	et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....